



**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

Proposal to / Propositions aux:
nada.moazin2@canada.ca

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par le présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Solicitation No – N° de l'invitation :
J003787
Solicitation closes – L'invitation prend fin
At – à : 14:00 EDST
On – le : June 1,2017/1er juin 2017

Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression).
Name – Nom :
Title – Titre :

Amendment No. – N° modif. 001	Page 1 of/de 2
Date : May 19,2017	
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à: Nada.moazin2@canada.ca	
Area code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone (613) 355-9837	Facsimile No. N° de télécopieur (613) 951-3189
Destination Statistics Canada Materiel and Contracts Services Main Bldg, Room 1405 150 Tunney's Pasture Driveway Ottawa, Ontario K1A 0T6	

Instructions :
See herein

Instructions:
Voir aux présentes

Delivery required – Livraison exigée	Delivery offered – Livraison proposé
Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur	
Facsimile No – N° de télécopieur :	
Telephone No – N° de téléphone :	
Signature	Date



Modification 001

Le but de cette modification est de:

Répondre aux questions de l'industrie

Q1: À la page 24, Section 6, Sous-section 6.1, la (DOC) indique, « L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux décrits sur la facture soient terminés. » Toutefois, l'article intitulé « Présentation des factures » ne semble pas exister. Pouvez-vous clarifier où se trouve cette section?

R1: SVP vous référer aux conditions générales [2010C](#) Conditions générales – services (complexité moyenne)

Q2: À la page 24, Sous-section 6.1, point b), la (DOC) indique : La facture de l'entrepreneur doit inclure un article distinct pour chaque sous-alinéa des dispositions relatives à la Base de paiement.

Afin de clarifier, exigez-vous une ligne séparée pour chaque région sur les factures ?

R2 : Oui